

ASSOCIATION RÉSEAU COCAGNE
2 Grande Rue
25220 CHALEZEULE

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

In Extenso

Audit

In Extenso Audit

25 rue de la Milletière
BP 87457
37074 Tours Cedex 2

Tél. 02 47 87 48 00
Fax 02 47 87 48 10
tours@inextenso.fr
www.inextenso.fr

81 boulevard Stalingrad
BP 1284
69608 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 43 37 27
Fax 04 72 43 37 87
www.inextenso.fr

ASSOCIATION RÉSEAU COCAGNE

2 Grande Rue
25220 CHALEZEULE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association RESEAU COCAGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe, mentionnant la fusion absorption de Planète Sésame

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons obtenu les documents externes et internes permettant de nous assurer de la correcte application du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formulation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

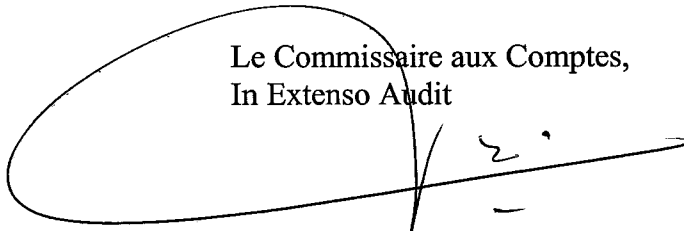
3. Vérifications et informations complémentaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Tours, le 23 mars 2010

Le Commissaire aux Comptes,
In Extenso Audit

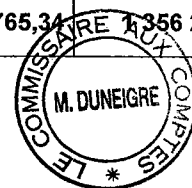


Représenté par Monsieur Michel DUNEIGRE

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

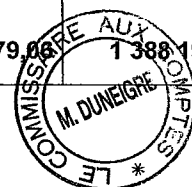
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311208
Immobilisations incorporelles	86 904,93	33 573,03	53 331,90	62 295,11
Concessions, brevets, droits simil	86 904,93	33 573,03	53 331,90	62 295,11
Immobilisations corporelles	90 613,39	59 452,52	31 160,87	27 381,87
Autres immob. corporelles	90 613,39	59 452,52	31 160,87	27 381,87
Immobilisations financières	8 989,50	4 000,00	4 989,50	4 913,25
Autres participations	5 113,25	4 000,00	1 113,25	1 113,25
Autres titres immobilisés	76,25		76,25	
Autres immob. financières	3 800,00		3 800,00	3 800,00
TOTAL II	186 507,82	97 025,55	89 482,27	94 590,23
Stocks et en-cours	18 494,00		18 494,00	
Marchandises	18 494,00		18 494,00	
Avances & acomptes versés/com.	12 100,00		12 100,00	18 132,65
Avances & acomptes versés/com.	12 100,00		12 100,00	18 132,65
Créances	907 867,25	4 890,00	902 977,25	1 240 648,85
Clients et comptes rattachés	160 096,72	4 890,00	155 206,72	97 604,06
Autres créances	747 770,53		747 770,53	1 143 044,79
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	42 670,13		42 670,13	131,36
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 670,13		42 670,13	131,36
Charges constatées d'avance	2 041,69		2 041,69	2 763,41
Charges constatées d'avance	2 041,69		2 041,69	2 763,41
TOTAL III	983 173,07	4 890,00	978 283,07	1 261 676,27
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 169 680,89	101 915,55	1 067 765,34	1 356 266,50



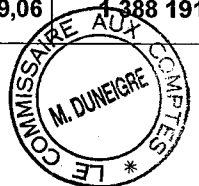
Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311208
Fonds propres				
Fonds asso sans droit de reprise				
Réserves			150 482,55	113 734,06
Autres réserves			150 482,55	113 734,06
Report à nouveau			-4 103,60	
Report à nouveau			-4 103,60	
Résultat de l'exercice			19 401,78	23 071,72
Résultat de l'exercice			19 401,78	23 071,72
Subventions d'investissement			7 710,24	15 653,24
Subventions d'investissement			7 710,24	15 653,24
TOTAL (I) Fonds associatif			173 490,97	152 459,02
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				57 554,15
Provisions pour risques				57 554,15
TOTAL (III)				57 554,15
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			481 014,90	801 788,33
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			481 014,90	801 788,33
Emprunts et dettes financ. divers				-273,89
Emprunts et dettes financ. divers				-273,89
Dettes fourniss. & cptes rattachés			122 882,78	104 486,56
Dettes fourniss. & cptes rattachés			122 882,78	104 486,56
Dettes fiscales et sociales			220 856,74	216 158,33
Dettes fiscales et sociales			220 856,74	216 158,33
Autres dettes			14 519,95	24 094,00
Autres dettes			14 519,95	24 094,00
Produits constatés d'avance			55 000,00	
Produits constatés d'avance			55 000,00	
TOTAL (IV)			894 274,37	1 146 253,31
Ecart de conversion passif (V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			1 067 765,04	1 067 765,04



Détail des postes			Au 311209	Au 311208
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			6 003,19	
Achats de marchandises			24 497,19	
Variations de stocks de march.			-18 494,00	
Consommation exercice /tiers			475 660,59	556 317,31
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements			1 991,41	17 883,73
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			473 669,18	538 433,58
Impôts, taxes et vers. assimilés			49 855,56	45 725,60
Impôts, taxes et vers/ assimilés			49 855,56	45 725,60
Charges du personnel			747 300,21	672 501,43
Salaires et traitements			504 640,25	455 366,15
Charges sociales			242 659,96	217 135,28
Dotations aux amortis. & provisions			19 597,23	38 482,51
Amort. sur immobilisations			19 597,23	15 154,36
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				23 328,15
Autres charges			6 696,32	5 000,00
Autres charges			6 696,32	5 000,00
TOTAL I			1 305 113,10	1 318 026,85
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			48 393,16	32 937,01
Dot. aux amort. & aux provisions			4 000,00	
Intérêts et charges assimilées			44 393,16	32 937,01
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			56 671,02	14 156,18
Sur opérations de gestion			56 671,02	2 032,35
Sur opérations en capital				2 123,83
Dotations aux amort. & provis.				10 000,00
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur			19 401,78	23 071,72
Bénéfice			19 401,78	23 071,72
TOTAL GENERAL (CHARGES)			1 429 579,88	1 388 191,76



Détail des postes			Au 311209	Au 311208
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			109 627,22	119 884,79
Ventes de marchandises			6 003,12	
Production vendue (B&S)			103 624,10	119 884,79
Autres produits d'exploitation (B)			1 201 623,08	1 225 765,62
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 001 032,00	1 046 973,05
Reprise /prov. & transferts charge			33 593,28	36 026,44
Autres produits			166 997,80	142 766,13
TOTAL (A+B)			1 311 250,30	1 345 650,41
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations			26,34	424,40
D'autres valeurs mobil. & créances			26,34	424,40
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			118 302,42	42 116,95
Sur opérations de gestion			52 805,01	41 319,18
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			7 943,00	797,77
Autres opér. de capital			0,26	
Reprises/prov. & transf. de charges			57 554,15	
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			1 429 579,06	1 388 191,76



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'année 2009 a été marquée par la fusion entre le Réseau Cocagne et l'association nationale Planète Sésame.

Le Réseau Planète Sésame a été initié en 2006. Son objectif était de créer des restaurants d'insertion autour des « cuisines du monde » pour des personnes de cultures différentes (femmes principalement). Le Conseil d'Administration de Planète Sésame, conforté par une réunion des porteurs de projets le 27 octobre 2008, a demandé l'intégration de Planète Sésame dans le Réseau Cocagne. La fusion a été approuvée par les 2 Conseils d'Administration et par l'Assemblée Générale de Planète Sésame pour une prise d'effet le 1^{er} juin 2009.

Elle a été soumise à l'Assemblée Générale du Réseau Cocagne le 26 mars 2010.

Les incidences financières de la fusion avec l'association Planète Sésame sont les suivantes :

- **Sur le compte de Résultat 2009 :** une provision de 4 000 € pour dépréciation des actifs financiers. Le Réseau Cocagne détenant aujourd'hui 4 000 € de participations dans la S.A.R.L. Planète Sésame 92, le choix a été fait de provisionner cette dépréciation en raison de la situation d'exploitation de cette société à fin 2009.
- **Sur le bilan 2009:**
 - Un apport en fonds propres de 13 676,77 €
 - Le résultat de Planète Sésame au jour de la fusion, soit - 4 372,60 €

Au total, le solde positif des apports de Planète Sésame au bilan du Réseau Cocagne est 5 304,17 € de fonds propres.

1.2 Principes et méthodes comptables

Conventions comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendances des exercices,
- Permanences des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

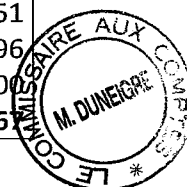
Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement de CRC du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montant
Matériel Bureau et Informatique	5486.20
Matériel Bureau et Informatique Planète Sésame	2339.51
Mobilier	4136.96
Logiciel de gestion de production	3920.00
Total	15882.67



2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles. Amortissements pour dépréciation

Les modes et taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

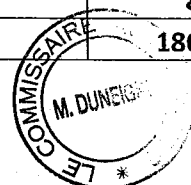
Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1an
Installations générale immobilisations corporelles	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

2.3 Actif circulant - Classement par échéance

Les créances de l'actif circulant antérieures à trois mois s'élèvent à 63 % celles supérieures à plus de un an s'élèvent à 23 %

2.4 Immobilisations

Immobilisations	Valeur brut début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissements					
Frais de recherche et développement					
Concessions et droits similaires	82984	3920			8690
Droit au bail					
Immobilisation incorporelle en cours					
Total 1	82984	3920		0	8690
Autres immobilisations incorporelles					
Total 2					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	78650	11963			9061
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total 3	78650	11963			9061
Immobilisations financières					
Participations	1 113	4000			511
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		76			7
Prêts et autres immobilisations financières	3 800				3 800
Total 4	4 913	4076			898
Total (1 + 2 + 3 + 4)	166547	19959			18650

**2.5 Amortissements**

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions et droits similaires	20 690	12 883		33 573
Droit au bail				
Total 1	20 690	12 883		33 573
Autres immobilisations incorporelles				
Total 2	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	51 268	6 323		59 452
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total 3	51 268	6 323		59 452
Total (1+ 2 + 3)	71 958	19 206		93 025

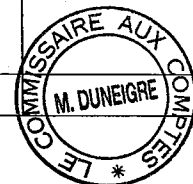
2.6 Provisions

Tableau des provisions

	Début exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	57554.15		57554.15	0
Provisions amortissements dérogatoires				
Provisions pour créances douteuses	4 890.00			4 890.00

1.7 Fonds dédiés au 31 décembre 2009

Fonds dédiés	Valeur début d'exercice	Engagements réalisés	Report des ressources	Valeur fin d'exercice
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				-
Total 1				-
Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
Total 2				
Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
Total 3				
Total (1 + 2 + 3)				



3 Echéances créances dettes**Etat des échéances et des dettes**

	Montant Brut	Échéances	
		Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant			
Avance et acomptes versés sur commandes	12 100.00	12 100.00	
Créances usagers	155 206.72	155 206.72	
Autres créances	747 770.53	747 770.53	
Charges constatées d'avances	2 041.69	2 041.69	
Total	917 118.94	917 118.94	

	Montant Brut	Échéances	
		Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	481 014.90	411 471.22	69 543,68 €
Emprunts et dettes financières divers			
Autres dettes			
Avances et acomptes reçus sur commande			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 882.78	122 882.78	
Dettes sociales et fiscales	220 856.74	220 856.74	
Autres dettes	14 519.95	14 519.95	
Produits constatés d'avances			
Total	839 274.37	839 274.37	

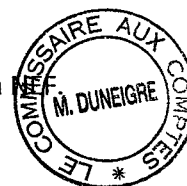
4 Faits majeurs de l'exercice**4.1 Engagements reçus****► Convention de partenariat avec la Société Financière de la NEF**

Cette convention a pour objet de développer les moyens nécessaires à l'action des deux parties par la promotion d'un compte épargne dédié.

Les comptes à termes dits « comptes épargne insertion » ouverts par les épargnants sont identifiés dans les livres de comptes de la NEF.

Le « Compte épargne insertion » est un compte de dépôt à terme d'un montant minimum de 304,90 € ouvert pour une durée minimale de deux ans. Les intérêts sont calculés chaque année à la date anniversaire du dépôt.

Le taux de ces dépôts est fixé selon la grille applicable aux comptes à terme de la



A l'ouverture d'un compte à terme « Compte épargne Insertion », l'épargnant décide de faire don de tout ou partie de l'intérêt qui lui est dû au partenaire (du Compte épargne Insertion) de son choix.

► **Convention de partenariat avec le Crédit Coopératif**

Cette convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre le Réseau Cocagne et le Crédit Coopératif à compter du 1 mai 2009 en vue de mettre en place et promouvoir des livrets Agir Cocagne.

A l'ouverture d'un livret Agir Cocagne, l'épargnant décide de faire don de 50 % de l'intérêt qui lui est dû au Réseau Cocagne.

► **Convention avec la Région Rhône Alpes**

Cette convention, notifiée le 22 janvier 2010, porte sur les années 2009 et 2010.

Chaque année, la Région Rhône Alpes détermine le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne pour un montant maximum de 50 000 €.

La subvention accordée au titre de l'année 2009 était de 50 000 €.

► **Convention triennale avec la Caisse des dépôts**

Cette convention, signée le 15 février 2008 porte sur les exercices 2008, 2009 et 2010. Chaque année, la Caisse des Dépôts détermine par une convention d'application le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne, soit :

Année 2008 : 82 000 €

Année 2009 : 95 000 €

► **Convention de partenariat avec la CCMSA**

Cette convention, entrée en vigueur le 20 août 2007 porte sur les exercices 2007, 2008 et 2009. Chaque année, la CCMSA détermine le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne, soit :

Année 2007 : 31 000 €

Année 2008 : 34 000 €

Année 2009 : 34 000 €

► **Convention pluriannuelle d'objectifs avec la DGAS**

Cette convention porte sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les montants prévus à la convention sont les suivants :

Année 2009 : 50 000 €

Année 2010 : 50 000 €

Année 2011 : 50 000 €

► **Convention pluriannuelle avec le Fonds Social Européen**

Cette convention, notifiée le 1^{er} décembre 2009, porte sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les montants prévus à la convention sont les suivants :

Année 2009 : 379 000 €

Année 2010 : 400 000 €

Année 2011 : 400 000 €

► **Convention pluriannuelle avec GrDF (Gaz Réseau Distribution France)**

Cette convention porte sur les exercices 2009 et 2010 pour un montant total de 75 000 €.

GrDF a affecté 50 000 € à l'exercice 2009 et 25 000 € à l'exercice 2010.

Autres Subventions faisant l'objet d'une convention annuelle

DGEFP : 60 000

DGAS : 50 000



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : 15 000 €
Ministère de l'écologie : 8 000 €
DIIESSES : 20 000 €
FONJEP : 14 532 €
Fondation Agir Pour l'Emploi : 40 000 €
Société Ben and Jerry 25 000 €
Société Botanic : 15 000 €
Fondation MACIF : 45 000 €
Fondation Jean-Marie Bruneau : 10 000 €
Fondation Lemarchand pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre : 35 000 €
Fondation Société Générale pour la Solidarité : 30 000 €

Le montant relatif aux subventions d'exploitation s'élève à 1 001 032 €.

4.2 Engagements donnés

L'association Réseau Cocagne a effectué des opérations de Dailly.
Le montant au 31 décembre 2009 est de 380 000 €.
Ce montant est pris en compte dans les états financiers au 31 décembre 2009.

5 Effectifs salariés au 31/12/2009 en nombre de personnes

	Hommes	femmes	Total
Employés		4	4
Cadres	9	4	13
Total	9	8	17

6 Respect des conditions de l'agrément « Entreprise Solidaire »

Par un arrêté en date 22 juin 2005, le Préfet du Doubs a renouvelé pour 5 ans l'agrément du Réseau Cocagne en qualité d'Entreprise Solidaire.

Le Réseau Cocagne a satisfait en 2009 aux conditions prévues par l'Article L.443-3-1 du Code du Travail :

- ▶ Le Réseau Cocagne n'a pas émis de titres en capital admis aux négociations sur un marché réglementé ;
- ▶ le Réseau Cocagne est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 ;
- ▶ Aucun adhérents et salariés du Réseau Cocagne n'a perçu du Réseau Cocagne une rémunération excédant 80 fois la rémunération mensuelle perçue par un salarié à temps plein sur la base du salaire minimum de croissance.



